

Les simulations du collectif Réformedesretraites.fr

Avant / après la réforme Macron

SYSTÈME ACTUEL

Départ à la retraite en 2025

Début de carrière :

22 ans

Carrière :

continue

Retraite :

64 ans

SYSTÈME MACRON

Départ en retraite en 2054*

Mathieu, né en 1961



**SALARIÉ
NON CADRE DU PRIVÉ**
Pension, en % du dernier salaire

72,5%

55,8%

Son fils, Mathias né en 1990



Marie, née en 1961



**FONCTIONNAIRE
DE CATÉGORIE B**
(secrétaire d'administration)
Pension, en % du dernier salaire

64,1%

54,4%

Sa fille, Maryam née en 1990



Jules, né en 1961



EMPLOYÉ AU SMIC
Pension, en % du dernier salaire

81,6%

64,8%

Son fils, Julien né en 1990



* Pour avoir la même pension que leurs parents, leurs enfants devront partir plus tard, jusqu'à 3 ans et demi pour Julien, l'employé au smic.

SOURCE : COR ET COLLECTIF REFORMEDESRETRAITES.FR LP/INFOGRAPHIE.

AMBROISE CROISAT

nous avait prévenu
« le patronat ne
désarme jamais ! »



Ambroise Croizat (1901-1951)
Illustre ministre du travail et de la sécurité sociale
"Ministre des travailleurs" et responsable du CGT

C'est à ce poste qu'il dirige la mise en place du système de protection sociale : assurance maladie, système de retraites, allocation familiale, et amélioration du droit du travail français, avocats des comités d'entreprise, médecine du travail, réglementation des heures supplémentaires, etc...

La CGT a contribué au développement des luttes sociales qui ont permis de gagner des conquêtes sociales importantes : la journée de 8 heures, la réduction progressive du temps de travail, les congés payés, la retraite, la Sécurité sociale, de nombreuses garanties collectives, la création de l'ancêtre de l'AFPA, etc.

Cette réforme est criminelle
faut la combattre sans ménagement afin d'éviter son abandon pur et simple

"La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie."

Voilà ce que disait Ambroise Croizat